

Cote G50 aux Archives Départementales du Jura, procès verbal pour la demande de dispense d'affinité au 4^e degré entre Augustin THEVENIN et Marie Thérèse PERRAD, dressé le 29 janvier 1763 par BONNEFOY, curé de Morbier

Images DSC04388 à DSC04396 de Roger Bailly Salins.

Résumé

Suppliant : Augustin THEVENIN de la Mouille, paroisse de Longchaumois, âgé d'environ 40 ans, veuf en 2^e noces de Marie Thérèse THEVENIN, et père d'un enfant de son premier mariage

Suppliante : Marie Thérèse PERRAD âgée d'environ 30 ans, de la paroisse de Morbier. A signé.

Ils ont fait un contrat de mariage.

Témoins : Philippe BAILLY A L'HUMBERT de Morbier, charron, y demeurant, âgé de 76 ans, parent de la suppliante au second degré. A signé *philippe joseph Bailly*.

Jean François BAILLY SALINS de Morbier, y demeurant, laboureur âgé de 50 ans et parent de la suppliante au 3^e degré. A signé.

Jean Claude GIROD de Morez, y demeurant, cloutier âgé de 56 ans. A signé *J.C.Girod*.

Claude Antoine MOREL FOURIER de Morbier, y demeurant, âgé de 58 ans. A signé *CA Morel*.

Arbre généalogique

	Jacques GIROD	
Pierrotte GIROD	1	Claude GIROD
Jacques THEVENIN	2	Claudine GIROD
Marie Agnès THEVENIN	3	Marie BAILLY
Marie Thérèse THEVENIN dernière femme d'Augustin THEVENIN Suppliant	4	Marie Thérèse PERRAD Suppliante